

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Le tennis-club, comme un long fleuve tranquille



Le président Lionel Panot et le responsable des animations ont présenté un bilan satisfaisant de la saison du TCA.

Réunis lors de l'assemblée générale, les adhérents du tennis-club de l'Avière sont revenus sur l'année passée, avec notamment l'acquisition d'un radar, avant d'évoquer les projets futurs du club. Au menu, un concours de vitesse de service grâce au radar et une nouvelle formule pour le tournoi du club.

Dernièrement, le Tennis-club de l'Avière (TCA) a tenu son assemblée générale au chalet du club. Elle se résume en quelques mots : vite fait, bien fait. Il faut dire que le club, dirigé par Lionel Panot, vogue dans des eaux calmes avec ses finances, bref tout va bien. Après un petit retour sur la saison passée qui a recensé 71 adhérents (79 en 2022) et qui a vu le TCA faire l'acquisition d'un radar et mettre sur pied un tournoi et des séances d'entraînement le vendredi soir, le bilan financier a été présenté et laisse des finances permettant de voir l'avenir en toute sérénité.

Puis le président Panot a proposé le maintien de l'inscription à 15 € avec gratuité pour les moins de 12 ans s'inscrivant avec au moins un parent. Proposition qui a fait l'unanimité. Petite augmentation cependant au niveau de la caution de la clé qui passe de 5 à 7 €.

Puis on passait aux projets pour 2024 avec les séances d'entraînement du vendredi, de 18 h à 20 h, avec possibilité d'utiliser le canon à balles et le radar acheté la saison dernière. Ce dernier

permettra de mettre en place un concours de vitesse de service...

Le dimanche 7 juillet, une journée tennis/barbecue sera organisée sur les courts de la rue de la Libération avec une participation de 8 €, chaque participant apportant entrée ou dessert. Enfin, le tournoi du club va connaître une nouvelle formule avec deux poules qui seront tirées au sort le samedi 1^{er} juin, chaque joueur s'affrontant autant de fois qu'il le souhaite, un classement sera arrêté le 31 août et les quatre premiers de chaque poule entreront en quarts de finale.

Le président du TCA a également émis le désir d'acheter un crochet pour la porte du court n° 2, ainsi que des panneaux indiquant les scores des matches.

Enfin, deux permanences pour les inscriptions sont prévues les samedis 30 mars et 6 avril, de 14 h à 16 h, ou lors des séances du vendredi soir.

Bureau : Lionel Panot, président ; Emmanuel Blaudez, chargé des animations ; Vincent Rolin, responsable matériel.